

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

PRODUCTION CONSEIL CERTIFICATION ET COMMERCIALISATION



Apprentissage



Contrat Pro.

OBJECTIFS

La formation a pour objectif de qualifier en agriculture biologique des personnes ayant une expérience en agronomie conventionnelle ou ayant un projet professionnel en lien avec l'agriculture biologique. Il s'agit de rendre les étudiants suffisamment autonomes pour réaliser un projet répondant à une commande professionnelle.

PUBLIC VISÉ

Toutes personnes (étudiants, personnes en reprise d'études, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de niveau III (DUT, BTS, L2) dans le domaine de l'agronomie ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Candidature : www.iutpaysdelaloire.org



COMPÉTENCES VISÉES

La formation vise à acquérir les compétences suivantes :

- communiquer de manière efficace en français et en anglais dans des contextes variés et pour des publics différents.
- Analyser des données issues d'expérimentation ou d'enquêtes
- Diagnostiquer un système en AB ou en conversion
- Structurer et animer une filière AB
- Se comporter comme technicien-conseil ou auditeur en AB pour répondre à une commande d'entreprise
- valoriser ses compétences
- communiquer sur ces produits.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Secteurs d'activité :

- agriculture
- agro-alimentaire
- restauration hors-domicile
- commerce

Métiers visés :

- technicien conseil en agriculture biologique
- contrôleur-certificateur du cahier des charges AB
- animateur de filières AB
- expérimentateur

MODALITÉS PRATIQUES EN ALTERNANCE

Sélection : sur dossier et entretien de février à mai

Rythme d'alternance : Sur l'année, 34 semaines en entreprise / 18 semaines en formation.

Période de formation : de mi-septembre à mi-septembre

CONTACT

Secrétariat LP
Tél. : 02 44 68 87 00

Responsable de la formation
Mme Catherine BERNARD
catherine.bernard@univ-angers.fr

WWW.IUT.UNIV-ANGERS.FR